



AMB | ASM

Association des municipalités de banlieue
Association of Suburban Municipalities

**PROJET DE COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

LES MAIRES DES VILLES LIÉES ENTAMENT UNE ULTIME DÉMARCHE AUPRÈS DE LA VILLE DE MONTRÉAL ET DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Montréal-Ouest, le 1^{er} février 2023 – Les maires et les directions générales des villes liées de l'agglomération de Montréal, lesquelles sont représentées par l'Association des municipalités de banlieue (AMB), se sont réunis à Pointe-Claire le 27 janvier dernier dans le cadre d'une journée de réflexion stratégique.

« Cette journée était nécessaire pour faire le point par rapport aux efforts communs de nos villes, mis de l'avant depuis plus de 10 ans et qui visent à normaliser les relations avec la Ville de Montréal. La démarche visant à obtenir un cadre financier équitable pour nos citoyens et pour l'ensemble des contribuables de l'agglomération restant à ce jour le principal facteur de tension avec la Ville de Montréal, l'exercice a permis de définir les nouvelles orientations de l'AMB pour les prochaines années », a déclaré Beny Masella, président de l'AMB et maire de Montréal-Ouest.

Au terme des discussions, les maires ont mandaté l'AMB à entreprendre au cours des prochaines semaines une ultime démarche de discussion et de négociation avec la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec, dans l'espoir de convenir d'une solution équitable et durable pour résoudre la problématique des quotes-parts et du partage des dépenses de l'agglomération de Montréal.

Une stratégie globale intégrant diverses actions sera donc mise de l'avant pour débloquer cette situation et obtenir des modifications réelles et efficaces.

« De l'aveu même de la Présidente du Comité exécutif de Montréal Mme Dominique Ollivier lors de sa déclaration officielle faite à l'automne 2022, le système existant des quotes-parts pour l'agglomération de Montréal a atteint sa limite. Nous sommes du même avis et croyons que le fruit est maintenant mûr pour que les villes liées, la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec s'assoient à nouveau à une même table pour trouver une solution juste et équitable pour l'ensemble des citoyens de l'agglomération de Montréal », a poursuivi M. Masella.

Rappelons que le processus actuel de calcul des quotes-parts est non-démocratique et ne permet pas d'assurer une répartition équitable des dépenses de l'agglomération. Non seulement l'interprétation de plus en plus large de la notion de dépenses étant de la responsabilité de l'agglomération fait-elle en sorte que l'on assiste à un transfert croissant des dépenses de la Ville de Montréal vers le budget de l'agglomération, les villes liées sont aussi exclues année après année du processus de préparation de l'exercice budgétaire. L'AMB dénonce donc vigoureusement ces décisions, qui sont prises de manière unilatérale et qui ont un impact croissant sur le budget des villes, et par conséquent sur le budget des citoyens. Chaque année, lors du dévoilement du cadre financier de l'agglomération, l'AMB en appelle à

l'Administration municipale de Montréal et au gouvernement du Québec afin que le rôle des élues et élus des villes liées soit reconnu, et afin de les inviter en amont à prendre part à toute décision les affectant directement.

« Dans toute société démocratique, les payeurs de taxes ont le droit d'être représentés de façon juste et équitable devant les instances officielles qui déterminent les taxes et impôts. En s'entêtant à maintenir les villes liées à l'écart du processus décisionnel de calcul des quotes-parts, l'administration de la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec manquent à leur responsabilité démocratique. Le statu quo n'est plus acceptable », a conclu M. Masella.

À propos de l'Association des municipalités de banlieue

L'Association des municipalités de banlieue (AMB) est une association regroupant les quinze villes liées de l'agglomération de Montréal, chacune autonome dans sa gestion municipale et sa prise de parole. Elles comptent ensemble quelque 250 000 citoyens. Ces municipalités sont Baie-d'Urfé, Beaconsfield, Côte-Saint-Luc, Dollard-des-Ormeaux, Dorval, L'Île-Dorval, Hampstead, Kirkland, Montréal-Est, Montréal-Ouest, Mont-Royal, Pointe-Claire, Sainte-Anne-de-Bellevue, Senneville, et Westmount.

-30-

Source : Association des municipalités de banlieue (AMB)

Renseignements et demandes d'entrevues :

Éric Duguay
Responsable des relations publiques
514-377-1980 | e.duguay@seize03.ca